

Le temps de travail en France : comment expliquer sa faiblesse relative ?

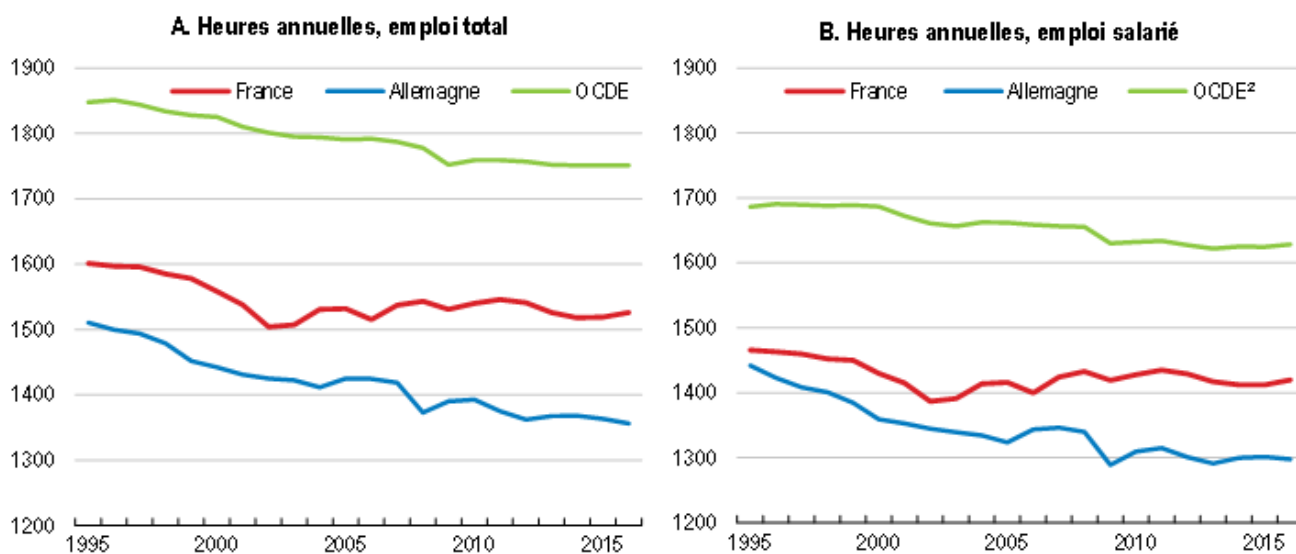
par Antoine Goujard, Bureau France, Département économique de l'OCDE

Le temps de travail en France : comment expliquer sa faiblesse relative ?

Les débats sur le temps de travail font rage et les statistiques diffèrent d'une étude à l'autre. Ce blog clarifie les statistiques sur le temps de travail sous trois angles : le nombre d'heures travaillées, bien sûr, mais également l'emploi, et la durée du travail sur la vie active, ou dit autrement combien de temps passent les Français au travail et à la retraite. Le résultat est frappant : les Français qui travaillent le font autant que dans les autres pays de l'OCDE, mais les Français sont moins souvent employés et travaillent aussi moins longtemps sur la durée de leur vie, ce qui nuit à la fois à leur pouvoir d'achat et à leur retraites. On peut argumenter qu'il s'agit d'un choix de société, mais étant donné les coûts de ce choix, notamment en finançant les retraites plus longues plutôt que d'autres priorités collectives, il est essentiel de clarifier ces données, les coûts et les implications de ces choix.

Les Français, qu'ils soient salariés ou non salariés, travaillent en moyenne moins chaque année que dans la moyenne des pays de l'OCDE, avec 1526 heures travaillées pour 1751 dans la moyenne des pays de l'OCDE en 2016. Cet écart a été relativement stable sur les 20 dernières années (Figure 1). Issues de la comptabilité nationale, ces données sur les heures travaillées représentent le nombre total d'heures effectivement travaillées par an divisées par le nombre de personnes en emploi (salariés et/ou travailleurs indépendants) par an. Les heures effectives comprennent les heures de travail à plein temps, temps partiel et pour les personnes ayant un travail irrégulier, les heures supplémentaires payées ou non, les heures dues à un travail additionnel, et excluent le temps effectivement non travaillé pour jours fériés, et les congés pour raisons diverses et heures chômées pour des raisons techniques ou économiques, grèves et autres mouvements sociaux, compensation chômage ou autres raisons.

Graphique 1. Durée effective annuelle moyenne du travail par travailleur¹



1. Le concept utilisé est celui du nombre d'heures totales travaillées pendant l'année divisé par le nombre moyen de personnes ayant un emploi. Ces données visent à effectuer des comparaisons de tendances dans le temps.

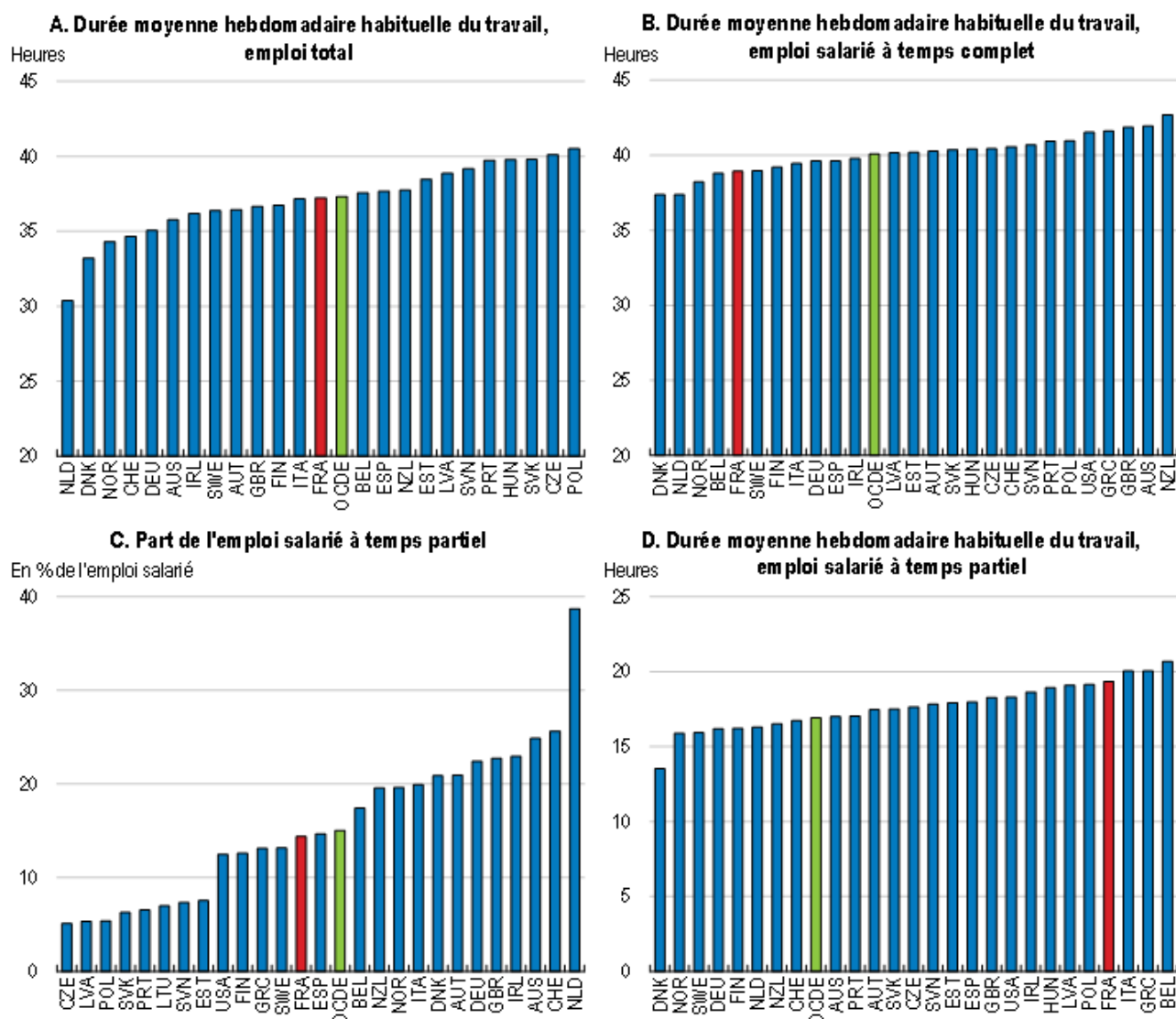
2. L'OCDE correspond à la moyenne de 22 pays pour lesquels ces données sont disponibles depuis 1995.

Source : OCDE (2019), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail - Heures moyennes annuelles ouvrées par travailleur* (base de données).

Ce sont surtout ces jours non-travaillés qui expliquent la différence en heures annuelles de la France par rapport aux autres pays de l'OCDE. Les heures travaillées dans une semaine habituelle sont en France en ligne avec la moyenne de l'OCDE.

Les travailleurs français, salariés ou indépendants, effectuent 37,2 heures par semaine habituelle (i.e. excluant les congés et autres absences) pour 37,3 en moyenne dans l'OCDE (Figure 2, Panneau A). Certes, **les salariés à temps plein travaillent moins en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE lors d'une semaine habituelle**, à 38,9 heures hebdomadaires pour 40,1 dans l'OCDE (Panneau B). Cependant, le nombre de travailleurs à temps partiel ou irréguliers est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE (Panneau C) et le temps de travail sur une semaine habituelle des salariés à temps partiel est plus important en France que dans la moyenne des pays de l'OCDE (Panneau D).

Graphique 2. Durée moyenne hebdomadaire habituelle du travail



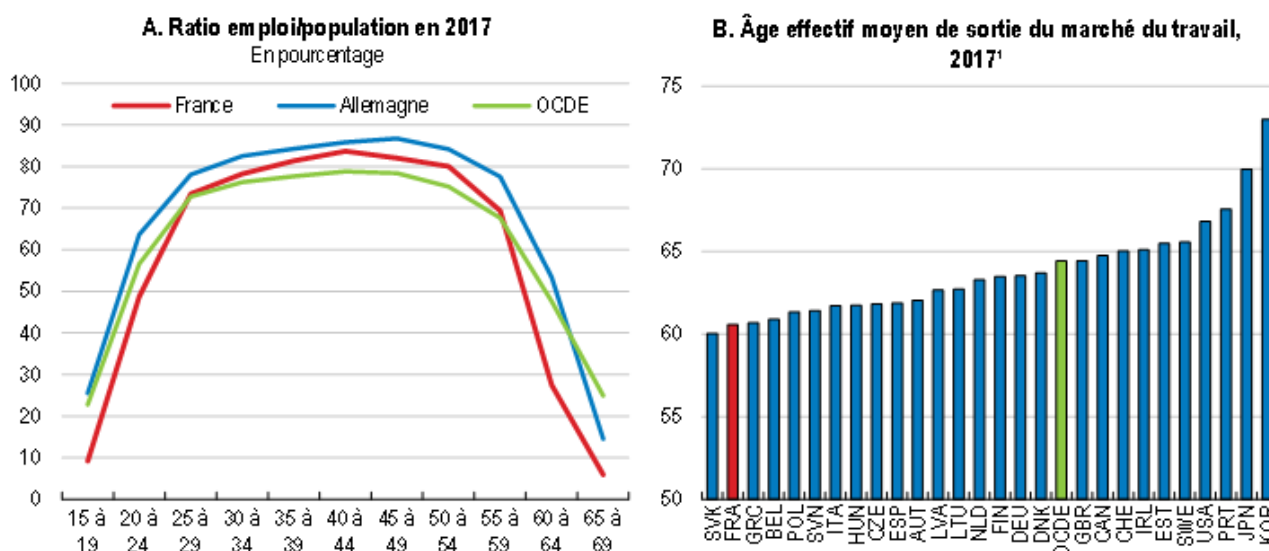
Source : OCDE (2019), *Statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail - Durée moyenne hebdomadaire habituelle du travail dans l'emploi principal* (base de données).

Outre, le temps de travail des actifs occupés, il est essentiel de considérer les périodes de chômage et d'inactivité. L'emploi est nettement plus faible en France que dans les autres pays de l'OCDE : le taux d'emploi total (le ratio du nombre de personnes employées par la population de 15 à 64 ans) s'élevait à 65,6% au quatrième trimestre 2018, inférieur de trois points à la moyenne OCDE. L'emploi est tiré à la baisse par le faible emploi des jeunes et des personnes âgées de plus de 55 ans (Figure 3, panneau A). Alors que 80,8% des personnes entre 25 et 54 ans travaillent en France pour 78,6% dans l'ensemble de l'OCDE, seuls 30,5% des 15-24 ans sont en emploi pour 42% dans l'OCDE. Pour les 55-64 ans c'est seulement 52,6% des Français qui sont en emploi, pour 61,7% en moyenne dans le reste de l'OCDE. Les statistiques sont similaires pour le taux de participation au marché du travail, ce qui suggère un problème d'employabilité plutôt que de découragement, en lien avec les compétences relativement faibles d'une part importante de la population (OCDE, 2019).

La France a du mal à intégrer les jeunes dans l'emploi, notamment les moins qualifiés, et presque autant à maintenir dans l'emploi les plus de 54 ans. Pour les plus jeunes, la faiblesse des taux d'emploi s'explique principalement par des difficultés ciblées d'intégration au marché du travail. Le taux de scolarisation des 20-29 ans (20,4 %) est inférieur à la moyenne de l'OCDE (28,6 %) et les taux d'emploi en sortie d'étude sont beaucoup plus faibles que dans la moyenne des pays Européens pour les moins qualifiés (Boone et Goujard,

2019). Pour les plus de 54 ans, la durée du travail est faible alors que l'espérance de vie, notamment en bonne santé, est élevée, d'où la question du financement des retraites. On travaille moins longtemps sur le cycle de vie en France qu'ailleurs dans l'OCDE : l'âge effectif de sortie du marché du travail est le second plus bas de tous les pays de l'OCDE pour les hommes et le septième plus bas pour les femmes (Figure 3, panneau B). L'âge effectif de sortie du marché du travail prend en compte tous ceux qui sortent de la population active au-delà de 40 ans, y compris pour des raisons d'inactivité ou d'invalidité.

Graphique 3. Taux d'emploi par âge et âge de sortie du marché du travail



1. L'âge effectif moyen auquel les seniors se retirent de l'activité est défini sur la période 2012-2017. Les sorties nettes d'activité sont calculées en prenant la différence entre le taux d'activité de chaque groupe d'âge de 5 ans (40 ans et plus) au début de la période et le taux du groupe d'âge correspondant âgé de 5 ans à la fin de la période. de la période.

Source : OCDE (2019), *Données sur le marché du travail par sexe et âge - indicateurs : Rapports emploi/population et Statistiques sur l'âge effectif moyen de la retraite* (bases de données).

En raison des faiblesses du marché du travail, un taux d'emploi moins élevé chez les jeunes et les plus de 54 ans, des difficultés d'intégration au marché du travail des moins qualifiés, et de cet âge de retrait du marché du travail faible, **la durée de cotisation au système de retraite est actuellement plus faible qu'ailleurs en Europe** (la durée de cotisation nécessaire pour recevoir une retraite à taux plein est cependant

appelée à augmenter progressivement de 41 ans et 2 trimestres en 2019 pour atteindre 43 ans en 2035 pour les générations nées en ou après 1973). En 2017, les Français partant en retraites ont en moyenne travaillé 34,5 années avant la retraite contre 35,6 dans l'Union Européenne (à 27) (Commission Européenne, 2018), alors même que l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé sont élevées. **La durée de de vie passée à la retraite est ainsi parmi les plus élevées de l'OCDE, à 25 ans soit 5 ans de plus que la moyenne de l'OCDE.**

En conclusion, la faiblesse relative du temps de travail en France provient à la fois de choix de société et d'un mauvais fonctionnement du marché du travail. Les congés élevés, l'âge d'ouverture des droits et les autres paramètres du système de retraite rentrent dans la première catégorie. La question est de savoir si ces choix sont finançables et s'ils ne se font pas au détriment d'autres objectifs. Il s'agit donc avant tout de choix politiques. L'autre source de la faiblesse relative du temps de travail tient aux insuffisances du marché du travail, comme les difficultés d'insertion des jeunes et moins jeunes et les discriminations à l'emploi, le temps partiel subi, sans compter la persistance d'un chômage élevé.

Augmenter le temps de travail en France nécessite donc une

stratégie globale. En premier lieu, il est urgent d'*agir pour l'emploi des jeunes, seniors et moins qualifiés*, c'est-à-dire faciliter l'accès à la formation professionnelle et améliorer la qualité de celle-ci, ainsi que développer davantage l'apprentissage et l'accompagnement, en lien avec les réformes en cours. Réduire les recours excessifs aux contrats courts permettrait aussi de favoriser le développement des CDI et de limiter la récurrence de certains épisodes de chômage. En second lieu, *même si l'âge de départ à la retraite est un choix de société, les coûts d'un départ précoce tant pour les individus (retraites plus basses) que pour la société (renoncement à d'autres projets collectifs) peuvent être très élevés.* Revoir les pénalités et primes de retraite en fonction de l'âge de départ permettrait que ces coûts soient mieux intégrés dans les choix individuels. Aligner les paramètres des différents systèmes de retraites améliorerait aussi significativement la lisibilité du système et la mobilité de la main-d'œuvre, en ligne avec la réforme engagée.

Bibliographie

Boone, L. and A.

Goujard (2019), *La France, les inégalités et l'ascenseur social.*

<https://oecdecoscope.blog/2019/02/25/la-france-les-inegalites-et-lascenseur-social/>.

Commission Européenne (2018), "The 2018 Ageing Report – Economic & Budgetary Projections for the 28 EU Member States (2016-2070)", *Institutional Paper, No 79*, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/ip079_en.pdf

OCDE (2014),

Vieillesse et politiques de l'emploi : France 2014 – Mieux travailler avec

l'âge, Éditions OCDE, Paris.

<https://doi.org/10.1787/9789264206847-fr>.

OCDE (2019), Études économiques de l'OCDE : France 2019, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/10f0135f-fr>